

Règlementation relative à l'intervention d'entreprises extérieures

Code produit : 3TEE

FINALITE DE LA FORMATION

Connaître la réglementation relative aux interventions d'entreprises extérieures

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir évaluer les risques de coactivité entre les différentes entreprises présentes sur le site
- Savoir identifier les moyens de prévention et de protection à mettre en œuvre
- Savoir rédiger un plan de prévention, un protocole de sécurité, un PPSPS en fonction des réglementations applicables
- Acquérir l'esprit sécuritaire dans l'entreprise

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Personnel d'encadrement, animateur sécurité, coordonnateur prévention, responsable maintenance ou travaux neufs, chef d'atelier ou de chantier

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 14 heures / 2 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Support pédagogique avec explications techniques.

Diaporamas et vidéos INRS, OPPBTP.

Modèle de plans de prévention, de protocoles de sécurité, et de PPSPS. Support numérique remis aux participants

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation,

Sanction de la formation : Certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté

PROGRAMME

Introduction : La santé et la sécurité au travail

- De quoi s'agit-il ? Que recouvrent les problèmes d'hygiène et de sécurité
- Les statistiques d'AT et MP nationales
- Les enjeux de la Santé et Sécurité au travail

Le contexte réglementaire Santé et sécurité au Travail

- Rappel historique et évolution de la prévention en France / code du travail
- Les principes généraux de prévention
- Les recommandations, les normes, la jurisprudence, le règlement intérieur
- La responsabilité pénale et civile du chef d'entreprise en cas d'accident du travail
- Les acteurs de la prévention (Contrôleur CARSAT, OPBTP, Médecin du Travail, Anact, L'inspecteur du travail)
- Analyse de la réglementation applicable
- Décret du 20/02/92 relatif aux travaux effectués par une entreprise extérieure
- Décret du 26 décembre 1994 relatif à l'intégration de la sécurité et à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment ou de génie civil (chantiers clos et indépendants)
- Décret du 26 avril 1996 relatif aux interventions de chargement ou de déchargement (protocole de sécurité) y compris dans le cas de transport de matières dangereuses.

Etude de cas concrets avec mise en application d'un plan de prévention, d'un protocole de sécurité et d'un PPSP

- Collecte des données relatives à l'intervention
- Identification, évaluation et analyse des risques sur un chantier (notamment ceux liés à la coactivité)
- Définition des mesures de prévention et de protection nécessaires, y compris la vérification des obligations réglementaires en matière de sécurité.
- Collecte des informations devant figurer dans les différents documents
- Etablissement du document (présentation de différents outils utilisables dans votre entreprise)
- Mise en application des éléments définis au plan de prévention, protocole de sécurité ou PPSPS
- Gestion de l'information avec les entreprises extérieures (réunions, visites de chantier...)
- Travaux dangereux et permis spécifiques (permis de feu, permis de travail, procédure de consignation). Présentation de modèles de documents.
- Outils de communication pour faire passer des messages aux EE et/ou EU

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.